

LA RÉGULATION DE LA COUR DE RÉCRÉATION

Mots clés : Coéducation – Régulation – Cour de récréation – Harcèlement

**Maîtriser l'espace en régulant la cour de récréation.
Favoriser le contrôle des conduites et des comportements agressifs dans les cours de récréation en réorganisant son fonctionnement en fonction de règles précises**



INFORMATIONS PRATIQUES



Tout public



Durée de l'action
2 séances



Peu de temps est nécessaire
pour s'approprier le principe

OBJECTIFS

- ✓ Maîtriser l'espace en régulant la cour de récréation
- ✓ Favoriser le contrôle des conduites et des comportements agressifs dans les cours de récréation
- ✓ Donner aux enseignants un outil d'intervention adapté à la complexité des situations de violences visibles et invisibles

RÉFÉRENT
DE LA FICHE
Sciences de la
famille
UMONS

MÉTHODE

PRÉSENTATION

L'idée de cet outil est d'adapter la cour de récréation en réservant à chaque type d'activité un lieu à la fois spécifiquement aménagé et clairement circonscrit. Concrètement, il s'agit de diviser l'espace de récréation en **trois territoires** respectivement peints dans des couleurs différentes (vert, jaune et bleu). Pour les classes maternelles, un quatrième espace est prévu.

La cour de récréation tricolore comporte ainsi trois zones distinctes auxquelles correspondent des règles spécifiques. Il s'agit de règles faciles à comprendre pour les enfants et qui permettent à chacun de se livrer au type de jeu qu'il a choisi sans " encombrer " les autres ou " être gêné " par eux.

Les enseignants ou les éducateurs sont amenés à sanctionner strictement et systématiquement les enfants qui ne respectent pas les différentes règles en fonction de sanctions préétablies.

Pour les autres comportements, il est davantage question de les envisager sous forme de normes et d'ouvrir dès lors des espaces de parole, strictement régulés en suivant les principes de la médiation, qui permettent de stimuler l'intelligence émotionnelle et collective du groupe.

- **Espace 1, en vert : il permet de jouer au ballon en courant.**

« Ici, tu peux courir avec un ballon. »

Aménagement prévu : mini-buts de football, mini-paniers de basket,...

Rôle de l'enseignant : stimuler la pratique d'un jeu et/ou faire appliquer les règles d'un sport.

- **Espace 2, en jaune : il permet de " jouer en courant " mais il est interdit de jouer au ballon.**

" Ici, tu peux courir sans ballon. "

Rôle de l'enseignant : stimuler un jeu ou réguler les jeux de mouvements.

- **Espace 3, en bleu : il permet de jouer sans courir, marcher, s'asseoir sur des bancs,...**

" Ici, tu ne peux pas courir. "

Aménagement prévu : tables, bancs,...

Rôle de l'enseignant : stimuler des jeux sans mouvement ou participer aux conversations des enfants.